



Communication du mardi 17 mars à 17h45

Chères AMAP, chers paysans et paysannes en AMAP,

Vous êtes nombreux, paysans et amapiens, à nous joindre depuis ce matin pour connaître les recommandations du Réseau suite aux dernières annonces du Président de la République.

Nous sommes en train d'essayer d'avoir des informations complémentaires et officielles, ce qui est complexe puisque personne ne répond ou n'a d'infos (Préfecture, préfecture de police, ministère de l'intérieur...). Si vous arrivez à avoir des infos utiles au réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant que nous parvenions à une autorisation officielle écrite de la tenue des livraisons, contactez vos mairies, vos gendarmeries et vos commissariats, pour avoir une autorisation. Il est important de montrer que nous anticipons, que nous sommes conscients et responsables, et que nous mettons en place toutes les mesures d'hygiène requises.

Plusieurs préfectures ont déjà confirmé l'autorisation de la tenue des livraisons AMAP (oralement en Auvergne Rhône-Alpes et par écrit dans le département du Doubs). Nous sommes en train de faire la démarche en Hauts-de-France pour obtenir cette autorisation.

Pour le moment, les recommandations que nous vous avons envoyées lundi (que nous remettons ci-dessous à la fin du mail) restent en vigueur, avec l'ajout que les amapiens doivent avoir leur attestation de déplacement dérogatoire, mentionnant qu'ils sortent « faire [leurs] achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ». Nous ne rentrons dans aucune case, mais nous sommes bien plus proches de la liste des établissements et des commerces pouvant rester ouverts que de la liste de ceux devant fermer.

On vous en dit plus dès qu'on en sait plus, c'est promis. En attendant, réorganisez-vous, contactez les AMAP proches de vous pour partager vos organisations, respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de précaution...

Pour information, on parle de nous sur Europe 1 et sur France Inter.

C'est plus que jamais le moment de montrer la force des AMAP et de l'approvisionnement auprès des paysans locaux !

Nous vous rappelons encore une fois l'importance d'être solidaires auprès des paysans dans ce moment compliqué et l'importance de prendre les décisions de manière collective au sein de vos groupes d'AMAP.

A très vite,

Solidairement vôtre,

Le Collectif d'AMAP Hauts-de-France